

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Philip Gougeon-Morin

<https://www.cadre21.org/membres/a1fbe9c9c2aa33784556ee55>

Date d'obtention : 2020-11-20 14:46:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est une trousse qui est le fruit de divers partenariats. Cette dernière peut être utilisée dans les écoles secondaires auprès d'adolescents. Les intervenants pouvant utiliser la trousse doivent avoir suivi la formation associée à la méthode Sexto. La méthode Sexto a permis d'encadrer et uniformiser les interventions. La prise en charge est davantage rapide pour la victime et les autres jeunes impliqués tout comme le délai de traitement du dossier. La trousse permet de guider nos interventions en milieu scolaire et d'intervenir efficacement. C'est une nouvelle méthode d'emploi lorsqu'une situation de sexto est rapportée dans nos écoles. L'aide-mémoire de la trousse nous permet de nous guider dans les étapes des interventions. La grille d'évaluation de l'incident est un questionnaire qu'on complète et qui nous permet de constater la nature des images ou des vidéos qui ont été partagées. Elle nous permet de déterminer aussi l'amorce, la nature, les intentions, l'étendue et l'implication de la personne. Deux types d'actes peuvent ressortir lors de la méthode d'intervention Sexto soit impulsifs ou malveillants. La démarche d'intervention est différente en fonction du type d'acte. L'aide-mémoire nous permet de nous orienter dans les démarches à faire. Il ne faut jamais en aucun cas consulter les images ou les vidéos pouvant correspondre à de la pornographie juvénile, car cela est considéré comme une infraction criminelle.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La méthode Sexto va me permettre d'être davantage orienté lors d'une situation de sexto à mon école secondaire. La trousse semble très claire et précise et va me guider lors de mes interventions. Elle va m'éviter d'enfreindre des règles qui pourraient entre autres nuire aux processus judiciaires. La formation m'a permis d'éclaircir les différents rôles des partenaires. La méthode d'intervention Sexto va me permettre d'avoir une meilleure collaboration avec le service de police de ma région tout en ayant des balises claires pour intervenir adéquatement dans une situation de sextage. Elle va me permettre d'être outillée dans les interventions à préconiser et ainsi d'une certaine façon être rassurée.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque je vais intervenir, je dois suivre le protocole de la trousse et poser les questions entre autres de la grille d'évaluation. L'aide-mémoire me permet de me guider dans les étapes et de prendre en compte si la situation est un acte impulsif ou malveillant, car les consignes ne sont pas les mêmes. Il ne faut jamais aussi regarder les images ou les vidéos correspondant à une situation de Sexto. Je vais aussi adopter davantage une attitude rassurante auprès des adolescents. Aussi, il est important d'agir rapidement dans ce type de situation pour éviter la propagation du Sexto. La notion de confidentialité est aussi importante dans ce type d'évènement.